

NON AUX VIOLENCES CONTRE LES REPRESENTANT.E.S DES ORGANISATIONS SYNDICALES

NON AUX VIOLENCES SEXISTES

La secrétaire du syndicat CGT de l'UT 77 de la Direction Ile de France a été prise violemment à partie par le Directeur de l'UT qui s'est livré sur sa personne à des violences physiques, la secouant et la tirant violemment par l'épaule ce 13 février 2018, lors d'une réunion de service et en présence d'une soixantaine d'agents. Le directeur de l'unité territoriale a, par ailleurs, insulté les syndicalistes présents et leurs représentants.

Cette situation de violence sans précédent se place dans un climat délétère où les représentants des organisations syndicales sont sanctionnés lorsqu'ils dénoncent les réductions budgétaires, les suppressions d'effectifs et la dégradation des conditions de travail des agents, où les agents subissent au quotidien des violences morales, celle de n'être pas entendus quand ils dénoncent leurs charges de travail, celle de n'être pas soutenus lorsqu'ils sollicitent la prise en compte de leurs difficultés.

De surcroît, au moment où le ministère se gargarise de son action contre les violences faites aux femmes, c'est à une agente que s'en prend le directeur.

Cette situation est inadmissible.

Le Ministère doit condamner publiquement et sans délai cette agression.

Dans l'attente du résultat des enquêtes qui doivent être diligentées, le Ministère doit prendre les mesures conservatoires qui s'imposent concernant le directeur de l'UT qui ne peut continuer à exercer sa fonction.

Nous demandons qu'il soit fait droit immédiatement à la demande de l'agente d'ouverture d'une enquête, de protection fonctionnelle et de reconnaissance de l'accident de service.

Nous attendons de la Ministre une dénonciation ferme et sans concessions des violences sexuelles et sexistes commises à l'encontre des agentes.

Nous demandons à être reçus sans délai.

Paris, le 15 février 2018